

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23712**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Technicien sportif de basket-ball

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport - Fédération française de basket-ball	PRESIDENT DE LA FEDERATION

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3328 - Sport

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

le titulaire prend en charge sportivement une ou deux équipes de basket-ball dans le respect de sa politique de sa structure. Le titulaire est classé au groupe 3 de la CCN du Sport du 7 juillet 2005 relatif aux CQP

Les activités professionnelles du titulaire du CQP TSBB sont classées en 3 groupes d'activités professionnelles non hiérarchisées entre elles :

- Activité 1 - Accueil des joueurs - Appréciation du potentiel d'une l'équipe (ou des équipes) dont il a la charge
- Activité 2 - Encadrement sportif et management de l'équipe en compétition
- Activité 3 - Analyse relative aux objectifs sportifs de la structure pour les équipes dont il a la charge.

Les capacités attestées:

Compétences organisationnelles et relationnelles :

- programmer et planifier l'entraînement des joueurs dans un cadre sportif associatif et dans le respect de l'intégrité physique des joueurs
- expliciter les règles de vie collective et de l'activité
- évaluer les caractéristiques individuelles et collectives des joueurs
- mettre en place un projet adapté au niveau de compétition de l'équipe
- expliciter dans un langage technique professionnel adapté à son public
- mettre en œuvre les règles du jeu
- programmer les séances en respectant une planification d'entraînement

Compétences technique et pédagogique :

- mettre en œuvre la préparation physique générale et spécifique des joueurs à la performance
- Encadrer des séances relatives à la préparation générale et spécifique des joueurs
- Transmettre les règles du fair-play et du comportement sportif

Compétence institutionnelle et règlementaire :

- Communiquer par écrit (préparation et bilan)
- Mettre en œuvre un projet correspondant à la politique de la structure
- Se situer et agir dans le système fédéral
- Participer à la vie du club
- Être capable de maîtriser sa vie professionnelle
- Mettre en œuvre les règlements de la fédération

Compétence sécurité

- mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité considérée et à maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers,
- assurer une pratique sécuritaire visant l'intégrité physique et psychologique des pratiquants,
- identifier les caractéristiques des publics, en particulier et les prendre en compte pour s'adapter aux capacités physiologiques, physiques et psychologiques des différents publics (enfant, adolescent, adulte, senior),
- aménager les zones de pratique en toute sécurité,
- veiller à l'utilisation et à la vérification du bon état du matériel et au respect des règles de sécurité,
- prendre seul la décision de modifier ou annuler toute activité, s'il s'avère que les conditions d'exécution relevant de sa responsabilité ne permettent pas son déroulement sans danger..

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

sport et animation sportive

encadrant, entraîneur

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

- L.212-1 du Code du Sport
 - AVENANT n°32 du 26 juin 2008 portant sur l'annexe 1 de la CCN du Sport du 7 juillet 2005 relatif aux CQP
 - AVENANT n°91 du 20 juin 2014 portant sur l'annexe 1 de la CCN du Sport du 7 juillet 2005 relatif aux CQP
- Les prérogatives d'exercice du titulaire du CQP TSRBB se limitent, au plus, à :

- un volume horaire de 360 h / an
- l'encadrement de 2 équipes

Il ne peut intervenir, ni auprès d'un public scolaire sur le temps contraint, ni dans le secteur professionnel couvert par le chapitre 12 de la CCNS.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

- L'évaluation est organisée de la manière suivante : Trois épreuves intermédiaires .Chaque évaluation intermédiaire comporte :
- une épreuve pratique sportive (démonstration commentée),
 - une épreuve de mise en situation simulée,
 - un entretien professionnel ;
 - une épreuve écrite sur support vidéo
- Une épreuve terminale pour chaque activité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est présidé par la personne ayant reçu délégation de la CPNEF à cet effet. Cette personne a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote Nombre de personnes composant le jury : 4 personnes -Un représentant de la CPNEF collègue salariés secteur du basket-ball -Une représentant de la CPNEF, collègue employeurs secteur du basket-ball -Le responsable pédagogique de la formation concernée -Un représentant de Fédération Française de Basket-Ball, délégué de la formation
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est présidé par la personne ayant reçu délégation de la CPNEF à cet effet. Cette personne a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote Nombre de personnes composant le jury : 4 personnes -Un représentant de la CPNEF collègue salariés secteur du basket-ball -Une représentant de la CPNEF, collègue employeurs secteur du basket-ball -Le responsable pédagogique de la formation concernée -Un représentant de Fédération Française de Basket-Ball, délégué de la formation
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le jury est présidé par la personne ayant reçu délégation de la CPNEF à cet effet. Cette personne a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote Nombre de personnes composant le jury : 4 personnes -Un représentant de la CPNEF collègue salariés secteur du basket-ball -Une représentant de la CPNEF, collègue employeurs secteur du basket-ball -Le responsable pédagogique de la formation concernée -Un représentant de Fédération Française de Basket-Ball, délégué de la formation
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Equivalence avec les Unités Capitalisables 8 et 9 du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (Demande en cours auprès du Ministère chargé des sports)	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Technicien sportif régional de basket-ball avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014. Certificat délivré par Fédération française de Basket-Ball.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Technicien sportif de basket-ball" avec effet au 25 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2020.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles Enregistrement pour un an, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle « Technicien sportif régional de basket-ball », avec effet au 21 avril 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

FFBB 117, rue des Château des Rentiers
75013 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

01 - ALPES (Ardèche - Drôme - Isère - Savoie - Haute-Savoie) 30, cours de la Libération - 38100 GRENOBLE Tél. : 04.76.49.03.96 - Fax : 04.76.49.66.52 - Email : lr01@Basketfrance.com

02 - ALSACE (Bas-Rhin - Haut-Rhin) Maison des Sports - 4 rue Mentelin - BP 28 - 67035 STRASBOURG Cedex 2 Tél. : 03.88.26.98.26 - Fax : 03.88.26.98.27 - Email : lr02@Basketfrance.com

03 - AQUITAINE (Dordogne - Gironde - Landes - Lot et Garonne - Pyrénées Atlantique) 94, rue Fieffé - 33800 BORDEAUX Tél. : 05.56.91.78.52 - Fax : 05.56.94.70.71 - Email : lr03@Basketfrance.com

04 - PAYS DE LA LOIRE (Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée) 2, rue Gauguin - 44800 ST HERBLAIN Tél. : 02.51.78.85.85 - Fax : 02.51.78.80.08 - Email : lr04@Basketfrance.com

05 - AUVERGNE (Allier - Cantal - Haute-Loire - Puy de Dôme) 5, Place de Regensburg - 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.29.70.70 - Fax : 04.73.29.70.74 - Email : lr05@Basketfrance.com

06 - BOURGOGNE (Côte d'Or - Nièvre - Saône et Loire - Yonne) 1, rue des Pierres - (2ème étage) - 71400 AUTUN Tél. : 03.85.86.97.00 - Fax : 03.85.86.31.36 - Email : lr06@Basketfrance.com

07 - BRETAGNE (Côtes d'Armor - Finistère - Ille et Vilaine - Morbihan) 2 c, allée Jacques Frimot - 35000 RENNES Tél. : 02.23.46.33.80 - Fax : 02.23.46.33.81 - Email : lr07@Basketfrance.com

08 - CENTRE (Cher - Eure et Loire - Indre - Indre et Loire - Loir et Cher) Allée Sadi Carnot - B.P. 67002 - 45771 SARAN CEDEX 1 Tél. : 02.38.79.00.60 - Fax : 02.38.79.00.61 - Email : lr08@Basketfrance.com

09 - CHAMPAGNE ARDENNE (Ardennes - Aube - Marne - Haute-Marne) 22, rue de Taissy - 51100 REIMS Tél. : 03.26.82.67.82 - Fax : 03.26.82.29.61 - Email : lr09@Basketfrance.com

10 - CÔTE D'AZUR (Alpes Maritimes - Var) 12, allée des imprimeurs - 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél. : 04.92.07.77.77 - Fax : 04.92.07.77.78 - Email : lr10@Basketfrance.com

11 - NORD/PAS DE CALAIS (Nord - Pas de Calais) 216, rue du Général Leclerc - BP 15 - 59790 RONCHIN Tél. : 03.20.16.93.70 - Fax : 03.20.16.93.78 - Email : lr11@Basketfrance.com

12 - FRANCHE-COMTÉ (Doubs - Belfort - Jura - Haute-Saône) Maison du Basket - 8, rue de Trépillot - 25000 BESANCON Tél. : 03.81.53.01.89 - Fax : 03.81.40.07.19 - Email : lr12@Basketfrance.com

13 - LANGUEDOC ROUSSILLON (Aude - Gard - Lozère - Hérault - Pyrénées Orientales) Chemin des jardins de Maguelonne - 34970 LATTES MAURIN Tél. : 04.67.47.50.40 - Fax : 04.67.47.51.04 - Email : lr13@Basketfrance.com

14 - LIMOUSIN (Haute Vienne - Creuse - Corrèze) 4, rue Maledent de Savignac - 87000 LIMOGES Tél. : 05.55.49.19.60 - Fax : 05.55.49.19.69 - Email : lr14@Basketfrance.com

15 - LORRAINE (Meurthe et Moselle - Meuse - Moselle - Vosges) 31, rue JB Thierry Solet - B.P.3411 - 54015 NANCY CEDEX Tél. : 03.83.98.22.02 - Fax : 03.83.98.21.89 - Email : lr15@Basketfrance.com

16 - LYONNAIS (Ain Loire - Rhône) 89, avenue du Maréchal Foch - 69110 STE FOY LES LYON Tél. : 04.72.57.85.20 - Fax : 04.72.57.85.21 - Email : lr16@Basketfrance.com

17 - HAUTE NORMANDIE (Eure - Seine-Maritime) 48/50, Place Voltaire - 76800 SOTTEVILLE LES ROUEN Tél. : 02.35.73.40.46 - Fax : 02.35.73.26.20 - Email : lr17@Basketfrance.com

18 - BASSE NORMANDIE (Calvados - Manche - Orne) 55, avenue de la Côte de Nacre - B.P. 5217 - 14074 CAEN CEDEX 5 Tél. : 02.31.46.91.01 - Fax : 02.31.46.91.09 - Email : lr18@Basketfrance.com

19 - ILE DE FRANCE (Paris - Essonne - Hauts de Seine - Seine St Denis - Yvelines - Seine et Marne - Val de Marne - Val d'Oise) 117, rue du Château des Rentiers - BP 188 - 75623 - PARIS CEDEX 13 Tél. : 01.53.94.27.70 - Fax : 01.53.94.27.89 - Email : lr19@Basketfrance.com

20 - PICARDIE (Aisne - Oise - Somme) 2, avenue de la Libération - BP 40037 - 60402 NOYON CEDEX Tél. : 03.44.09.50.00 - Fax : 03.44.09.19.06 - Email : lr20@Basketfrance.com

21 - POITOU-CHARENTES (Charente - Charente-Maritime - Deux-Sèvres - Vienne) 42 bis, rue de St Maixent - 79340 MENIGOUTE Tél. : 05.49.69.13.65 - Fax : 05.49.69.11.60 - Email : lr21@Basketfrance.com

22 - PROVENCE (Bouches du Rhône - Vaucluse - Alpes de Haute Provence - Hautes - Alpes) 45 rue de la Maurelle - 13013 MARSEILLE Tél. : 04.96.13.05.60 - Fax : 04.96.13.05.61 - Email : lr22@Basketfrance.com

23 - PYRÉNÉES (Ariège - Aveyron - Haute-Garonne - Gers - Lot - Tarn - Tarn et Garonne - Hautes Pyrénées) 36, avenue de l'Hers - BP 65105 - 31504 TOULOUSE Cedex 5 Tél. : 05.62.71.69.59 - Fax : 05.62.71.69.58 - Email : lr23@Basketfrance.com

24 - CORSE (Corse du Sud - Haute Corse) Ancien Collège Montesoro - Avenue Paul Giaccobi - 20600 BASTIA Tél. : 04.95.30.82.85 - Fax : 04.95.30.82.90 - Email : lr24@Basketfrance.com

259A - GUADELOUPE Imm. Capitaine Grammont - GRAND CAMP - 97142 ABYMES Tél. : 05.90.83.06.06 - Fax : 05.90.89.31.72 - Email : lr259a@wanadoo.fr

259B - MARTINIQUE Maison des Sports - Pointe de la Vierge - 97245 FORT DE France Tél. : 05.96.61.08.32 - Fax : 05.96.61.85.44 - Email : lr259b@wanadoo.fr

259C – GUYANE 110 cité Uranus - Bat D1 - BP 699 – 97336 CAYENNE CEDEX Tél. : 05.94.25.52.05 – Fax : 05.94.25.52.06 - Email : b.liguede@ool.gf

259D – LA RÉUNION Maison des Sports-Route de la Digue - B.P.335 – 97494 STE CLOTILDE CEDEX Tél. : 02.62.41.09.09 – Fax : 02.62.41.42.94 - Email : ligue.basket.reunion@wanadoo.fr

259E – NOUVELLE CALÉDONIE Monsieur Robert VAUTRIN, Président – B.P.1958 – 98846 NOUMEA Tél. : 00.687.70.27.97 – Fax : 00.687.70.27.97 - Email : lrcnbb@lagoon.nc

259F – FÉDÉRATION TAHITIENNE Monsieur Pierre VILLANT, Président – BP 20207 - 98713 PAPEETE – TAHITI Tél. : 00.689.43.63.28 – Fax : 00.689.41.03.99 - Email : ftbb@mail.pf

259G – WALLIS & FUTUNA Monsieur Léon NEIMBO ,P résident – BP 53 - Mata'Utu - HAHAKE – 98600 WALLIS ET FUTUNA Tél. : 00 681 72 01 92

259H – MAYOTTE Maison des Associations - Rue du stade de Kavani – 97600 MAMOUDZOU – MAYOTTE Tél. : 02.69.61.24.15 – Fax : 02.69.61.02.93 - Email : LRBB.MAYOTTE@wanadoo.fr

Historique de la certification :

Modalité d'élaboration des référentiels : CPNEF du sport

Certification précédente : Technicien sportif régional de basket-ball